

**Compte-rendu de la réunion de bureau**

**tenue le lundi 27 mars 2012 à 19h00**

**Salle informatique de Villefranche**

**Etaient présents :**

Patrick COURT Président

Pierre BERNIER Vice-Président

Nicole FURLA N Trésorière

Jacqueline MARTIN

René DUPUIS Archiviste

Monique TERRIER Secrétaire-Adjointe

Jean-Baptiste BOURGES trésorier-Adjoint

Christian RICHARD Secrétaire

Bernard BECHEREAU Membre honoraire

Jean-Pierre ROGNONE Membre honoraire, représentant la 4C

**Excusé**

Bernard REUILLE

**Ordre du jour:**

* Validation des demandes d’adhésion des nouveaux inscrits.
* Préparation de l’assemblée générale du 16 avril 2012
* Questions diverses,
* **1°) Validation des demandes d’adhésion des nouveaux inscrits.**

Les nouvelles demandes d’adhésion à l’association sont acceptées. Il s’agit de :

Nicole CISSE

* **2°) Préparation de l’assemblée générale du 16 Avril 2012**

Patrick COURT lit au bureau le projet de lettre qui sera adressé aux adhérents pour servir de convocation. L’ordre du jour de l’assemblée est approuvé par le bureau.

Le projet de modification statutaire, nécessaire pour permettre le remplacement des membres sortants du bureau est approuvé. Le projet sera joint à la lettre de convocation des adhérents.

A la question de savoir si le fait de ramener l’ancienneté à trois mois pour être éligible au bureau devait s’appliquer que pour cette année ou définitivement, il est convenu que cette modification devait demeurer permanente.

Pierre BERNIER estime qu’un adhérent désireux de s’impliquer dans le fonctionnement de l’association devait pouvoir le faire le plus tôt possible.

Pour éviter une dépense trop lourde en timbres, il est décidé que les convocations seraient distribuées lors des deux prochaines séances du jeudi 29/3/2012 et lundi 2/4/2012. Seules les convocations n’ayant pu être remises en main propre seront postées lundi soir.

Le président fait savoir que les trois sièges au bureau, renouvelables cette année, et conformément aux statuts de CliC, sont les trois sièges des membres les plus âgés. Il s’agit donc de :

* René DUPUIS
* Christian RICHARD
* Jean-Baptiste BOURGES

De plus un siège supplémentaire est vacant du fait de la nomination de Pierre BERNIER en qualité de membre honoraire.

A la question du Président, l’ensemble des membres du bureau acceptent de continuer à y siéger.

Conformément aux statuts, les candidats aux sièges du bureau peuvent faire valoir leur candidature jusqu’au dernier moment. Le vote se déroule à mains levées mais un adhérent peut demander un vote à bulletin secret. Il faut donc s’y préparer.

Les bulletins de vote seront préparés à l’avance avec les trois noms des candidats sortants et quelques lignes supplémentaires vierges pour les candidatures de dernière minute.

Il est convenu qu’à l’issue de l’A.G une petite manifestation festive sera organisée pour fêter le premier anniversaire de l’association. Le bureau retient l’idée d’un gouter avec gâteaux et cidre.

* **3°) Questions diverses.**

Pierre BERNIER fait savoir qu’un nombre important d’adhérents qui participent aux séances du lundi trouvent les nouveaux horaires d’été trop tardifs. La différence entre l’heure d’été et l’heure d’hiver n’est que d’une heure alors que nous avons reculé les séances du lundi de deux heures. Une fin à 19h00 semble trop tardive. Pierre BERNIER propose de revenir aux anciens horaires soit 16h00 – 18h00.

Patrick COURT n’est pas opposé. L’horaire 17h00 – 19h00 avait paru judicieux pour permettre à des personnes qui travaillent de venir plus facilement.

Pierre BERNIER propose de poser la question lors de l’assemblée générale. Le bureau n’estime pas utile de poser le choix lors de l’A.G. Bernard BECHEREAU ajoute que si l’on pose cette question des horaires en AG il faut s’attendre à devoir organiser un vote car aucune des propositions ne fera l’unanimité. L’idée est donc abandonnée, la fixation des horaires étant de la compétence du bureau.

Le bureau décide donc de revenir aux horaires 16h00 – 18h00 pendant la période d’été. Ils seront appliqués après l’assemblée générale soit à partir du lundi 23 avril 2012.

Pierre BERNIER signale que, pour la séance des débutants du jeudi, la durée de 2h00 semble excessive. Il pense qu’une heure et demie serait suffisantes. En effet l’attention semble décliner et beaucoup « décrochent » en fin de séance. Le bureau laisse à Pierre BERNIER le choix de la durée des séances du jeudi.

Patrick COURT fait savoir au bureau qu’une délégation composée du Président, du Vice-Président et de la Trésorière de CliC sera reçue demain matin 27/3/2012 à 9h00 par le Président de la Communauté de Commune des Coteaux de la Chanteraine. M. LALES sera accompagné de membres du conseil de la 4C. Cette audience nous permettra de connaître les intentions de la 4C sur le devenir de notre collaboration.

Aucune question diverse n’étant évoquée, la séance est levée à 20h00.

Le Président

Patrick COURT